

Sophie FAGART
Directrice Projets
Fondation Apprentis d'Auteuil
40 rue Jean de la Fontaine
75 016 Paris

Paris, le 23 mai 2022

Objet : Avis des garantes CNDP sur la réponse de la Fondation Apprentis d'Auteuil à leur bilan de la Concertation préalable au projet d'aménagement du site historique parisien de la Fondation

Madame,

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance de vos engagements résultant des enseignements de cette concertation. Notre avis sera rendu public sur le site de la CNDP et porte un regard sous l'angle de la complétude de vos réponses et de leur qualité argumentative, au regard des attentes du public et de nos recommandations, telles qu'exprimées dans notre bilan. Il ne porte pas sur vos choix de modifications du projet, les garant.e.s de la CNDP n'ayant pas vocation à se prononcer sur le fond des projets.

Dans ce cadre, il ressort que vos engagements répondent dans l'ensemble aux attentes exprimées par le public et que nous avons récapitulées dans notre bilan. Nous avons retenu, notamment, que la Fondation Apprentis d'Auteuil assurait que des études supplémentaires seraient réalisées par des bureaux d'études spécialisés et indépendants sur de nombreux sujets impliquant des nuisances, comme les flux, les déchets, la géotechnique ou l'hydrologie des sols, et que ces résultats seraient partagés avec les parties prenantes du projet. Nous vous recommandons de rendre public les résultats de ces études pour que chacune et chacun puisse en prendre connaissance

Nous avons également pris acte que vous avez initié un dispositif de dialogue continu avec le grand public, puis les bénévoles et collaborateurs et enfin les familles puis les jeunes, inauguré par une réunion publique de reddition des comptes début avril, tels que nous l'avons recommandé dans notre bilan, sans toutefois faire appel à la CNDP pour encadrer la concertation continue qui s'est engagée, faculté qui vous est offerte par l'article L.121-16-2 du code de l'environnement. Nous attirons votre attention sur la nécessité de rendre publics les comptes-rendus de ces différentes réunions.

Il nous semble cependant que les engagements présentés n'apportent pas de réponses claires à quelques points que nous avons évoqués dans les demandes de précision et de recommandations. Il s'agit notamment, pour la Fondation Apprentis d'Auteuil de :

- Clarifier l'engagement de la Fondation à réexaminer le dimensionnement de la programmation et de ses programmes supports, et en particulier à :
 - « optimiser le dimensionnement des dispositifs et établissements présents sur le site et à étudier [...] les synergies justifiant la présence des établissements au 40, rue Jean de la Fontaine » ;
 - étudier « les orientations du logement et du logement social en particulier ». Des interrogations avaient également été formulées au sujet du programme de bureaux et de la résidence seniors ;

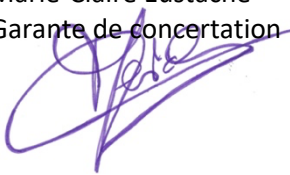
Ce dimensionnement, à la fois de la programmation et des programmes supports et de leur nature, a suscité de nombreuses réactions de l'ensemble des publics tout au long de la concertation. Il serait pertinent de pouvoir expliciter plus précisément la méthodologie retenue, comme mentionné dans le bilan des garantes.

- Permettre un échange avec l'ensemble des publics concernés autour du parti d'aménagement, tirant tous les enseignements des études complémentaires allant être diligentées. Ceci pourrait fort bien se tenir dans le cadre du partage des résultats des études sectorielles prévues.

Nous signalons que vous pourriez opportunément clarifier vos réponses dans le cadre de la concertation que vous conduisez jusqu'à la participation du public par voie électronique/enquête publique.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Marie-Claire Eustache
Garante de concertation



et Barbara Serrano
Garante de concertation



Copie à :
Madame Jouanno, présidente de la CNDP